

Concours photo :

**« Vallées d'avenir : notre territoire, demain »**

**les trésors cachés de la Vallée de la Nièvre**

## Règlement concours photo – été 2017

### Article 1 – Organisation et dates du concours

La Communauté de Communes Nièvre et Somme organise un concours photographique libre et gratuit, ouvert à tous, dans le cadre des réflexions conduites au cours de l'année 2017 sur son futur projet de territoire.

Participation ouverte jusqu'au **lundi 4 septembre 2017, 12h**

Questions et participation via : [officedetourisme@nievresomme.fr](mailto:officedetourisme@nievresomme.fr)

### Articles 2 – Thème

Les participants devront mettre en valeur les trésors cachés des paysages, du patrimoine, des savoir-faire et du cadre de vie quotidien des communes de la vallée de la Nièvre. De Flixecourt à Canaples, de Vignacourt à Domart-en-Ponthieu, la (ou les) photo(s), originale(s) et personnelle(s), pourront tout autant montrer des images de tous les jours (manifestations diverses, loisirs, scène de vie, portraits, etc.) que des représentations plus emblématiques (monuments, vues, etc.).

Liste des communes sur lesquelles se déroule le concours : Berteaucourt-les-Dames, Bettencourt-Saint-Ouen, Bouchon, Canaples, Domart-en-Ponthieu, Flixecourt, Franqueville, Fransu, Halloy-les-Pernois, Havernas, Lanches-Saint-Hilaire, L'Étoile, Pernois, Ribeaucourt, Saint-Léger-les-Domart, Saint-Ouen, Surcamps, Vauchelles-les-Domart, Vignacourt, Ville-le-Marclet

### Article 3 – Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous à l'exception des membres du jury.

Une seule participation par personne, pouvant compter jusqu'à trois photos, est autorisée.

#### Transmission :

La (ou les) photo(s) doit (doivent) être envoyée(s) en pièce jointe ou via un lien de téléchargement à l'adresse mail de l'Office du Tourisme de Nièvre et Somme : [officedetourisme@nievresomme.fr](mailto:officedetourisme@nievresomme.fr)

Il doit s'agir de fichier image (.jpeg, .png, .pdf) de très bonne qualité.

Objet de l'e-mail : concours-photo-nom-prénom

Corps de l'e-mail : date et lieu de la prise de vue, quelques lignes de commentaire et de description de la photo. Votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et e-mail.

#### **Article 4 – Critères de sélection**

Le jury évaluera les photos en fonction de la valeur technique et artistique au regard du thème du concours. Il se réunira au cours du mois de septembre, au siège de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, à Flixecourt.

#### **Article 5 – Prix**

1<sup>er</sup> prix : exposition et panier garni de produits locaux d'une valeur de 100 euros

Prix de la culture et du patrimoine : exposition et panier garni de produits locaux d'une valeur de 50 euros

Prix de l'office du tourisme : exposition et panier garni de produits locaux d'une valeur de 25 euros

Les dix premières photos seront tirées en grand format et exposées

#### **Article 6 – Exposition des œuvres**

Les photos, accompagnées des légendes et du nom de l'auteur, seront présentées durant une exposition qui aura lieu sur le territoire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme au dernier trimestre 2017. Elles pourront également être diffusées sur internet accompagnées des mentions légales.

#### **Article 7 – Annonce des résultats**

Les gagnants seront informés par e-mail.

#### **Article 8 – Remise de prix**

Les gagnants retireront leur prix le jour de l'exposition.

#### **Article 9 – Composition du jury**

Les représentants des élus et services de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

#### **Article 10 – Exclusion**

Les responsables du concours se réservent le droit de supprimer les photos à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. Les photos ne respectant pas le cadre du présent règlement (modalités de participation, de transmission, etc.) seront éliminées. Les participants devront respecter la législation concernant le droit à l'image. Le participant éliminé ou non retenu ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

#### **Article 11 – Droit à l'image**

Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise. Il reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion. Si les organisateurs du concours souhaitent exploiter une photographie d'un participant, une convention sera rédigée précisant les exploitations prévues, les supports ainsi que la durée.

## Article 12 – Responsabilité

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

## Article 13 – Obligations

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

## Article 14 – Droit d'auteur

De par sa participation, le concurrent renonce à toute indemnité ou droit d'auteur concernant l'exposition de sa ou ses photos ou leur exploitation sur un support de communication émanant de la communauté de Communes Nièvre et Somme. L'utilisation de ces clichés servira à valoriser la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Aucune utilisation commerciale ne sera faite des clichés.

---

### Coupon à remplir et à retourner pour toute participation au concours photo :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours de photographies organisé par la Communauté de Communes Nièvre et Somme du ..... au ..... et en accepter toutes les clauses.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : .../.../.../.../... ou .../.../.../.../...

Courriel :

Date de naissance : .../.../.....

### **Si le photographe est mineur :**

Je soussigné M. Mme Melle (\*) ....., autorise mon enfant

NOM : ..... Prénom : .....

à participer au concours de photographies organisé par la communauté de communes Nièvre et Somme